



la-vie-scolaire

- Compta 3 –
La Taxe sur la Valeur Ajoutée

Edition 10/05/2019



Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur UnDeuxTEMPS et les logiciels scolaires Axess-EDUCATION, appelez nous au 04 72 56 27 27 ou consultez notre site Internet www.axess-education.fr.

Les informations contenues dans ce manuel pourront faire l'objet de modifications sans préavis. Sauf mention contraire, les noms et les données utilisés dans les exemples sont fictifs. Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite ou transmise à quelque fin ou par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, sans la permission expresse et écrite de l'éditeur.

© Copyright 2018 Axess-EDUCATION. Tous droits réservés.

UnDeuxTEMPS, Microsoft, Windows sont des marques déposées par leurs propriétaires respectifs. STS-WEB /SIECLE sont des logiciels appartenant au Ministère de l'Education Nationale.



Le River Side – 45 avenue Leclerc – 69007 LYON

Tél : 04 72 56 27 27 – Fax : 04 78 37 18 17

International – Tel. +33 4 72 56 27 27 – Fax. +33 4 78 37 18 17

Service technique (accès soumis à conditions) :

- UnDeuxTEMPS & UnDeuxTEMPS.fr : 04.72.56.27.22
- Eleves.fr : 04.72.56.27.21
- La-Vie-Scolaire.fr : 04 37 59 80 23
- Compta – Paie : 04.79.72.52.10

Mail commercial : commercial-education@axess.fr

Site Internet : www.axess-education.fr

- Téléchargement des versions de démonstrations
- Téléchargement des sous-versions
- Questions techniques et solutions...



TABLES DES MATIERES

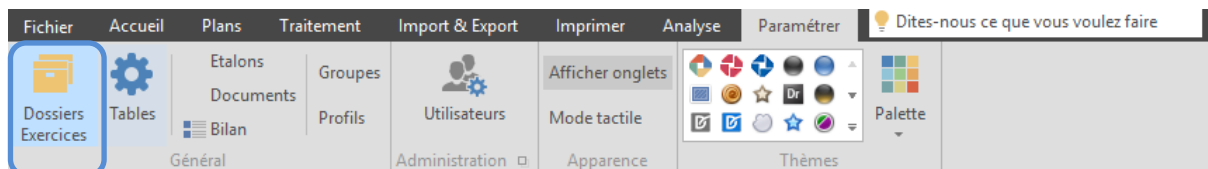
1 : Paramétrage de la TVA sur l'établissement :	4
2 : Paramétrage des différents taux de T.V.A. :	5
3 : Paramétrage des journaux :	6
4 : Paramétrage du plan comptable :	7
5 : Le principe de TVA sur les Achats :	8
6 : Le principe de TVA sur les ventes :	11
7 : La déclaration de T.V.A. (CA3) :	13



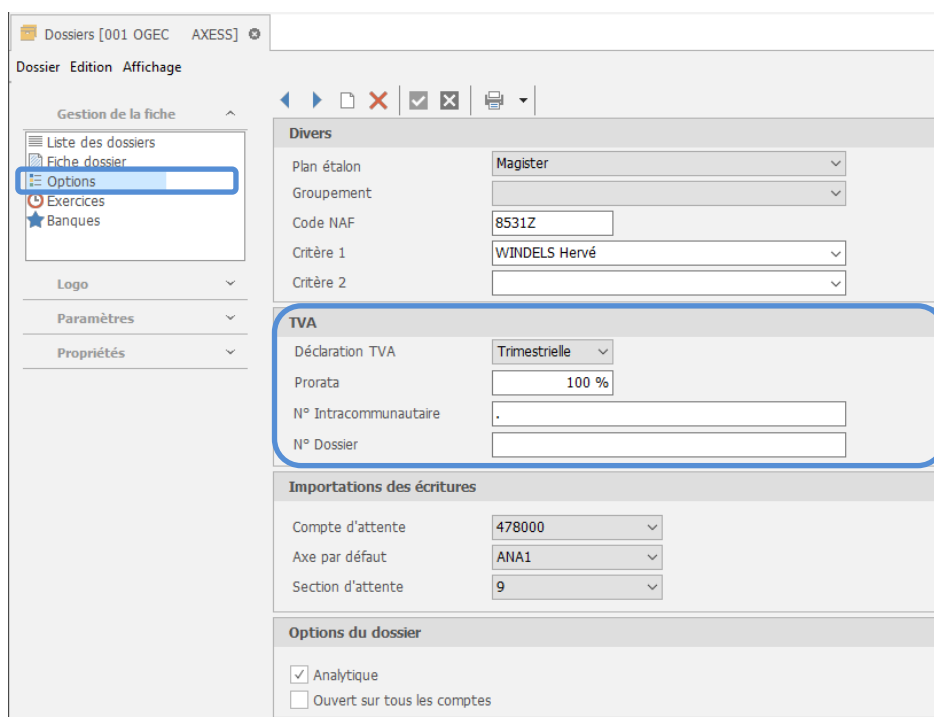
Compta 3 permet de mettre en place le calcul de la TVA jusqu'à l'édition de la déclaration CA3.

1 : Paramétrage de la TVA sur l'établissement :

Dans un premier temps, vous devez définir sur votre établissement, différentes informations concernant la TVA. Pour cela, allez dans le ruban « Paramétrer » puis cliquez sur « Dossiers Exercices »



Sélectionnez votre établissement et cliquez sur le menu « options » .



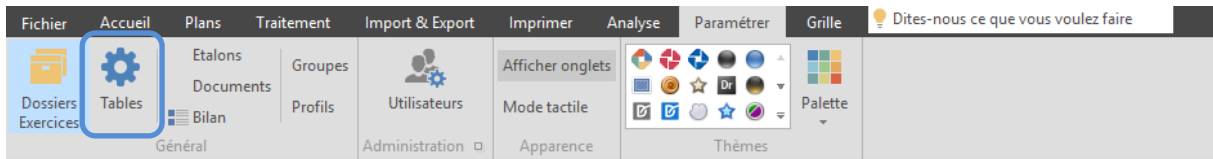
Vous devez renseigner la partie TVA.

Significations	
Déclaration TVA	Un menu déroulant vous permet de choisir entre deux valeurs. En cas d'assujettissement à la TVA, vous devez sélectionner la valeur OUI. Dans le cas contraire, vous devez renseigner la valeur NON.
Prorata	Cette notion permet de savoir si l'établissement récupère partiellement, totalement ou pas du tout la TVA. Cette notion est à renseigner par l'Etablissement en pourcentage.
N° Intracommunautaire	C'est une "extension" du N° de Siren qui est délivré par votre centre des impôts. Il doit obligatoirement figurer sur les factures lors des échanges intracommunautaires. Ce n° comporte 2 lettres (FR pour France) + 2 chiffres clé + les 9 chiffres du SIREN [Ex : FR 24 000 000 000]
N° dossier	Correspond au numéro de dossier auprès du service des Impôts.

Une fois ces informations remplies, vous devez paramétrer les différents taux de T.V.A. qui seront utilisés.

2 : Paramétrage des différents taux de T.V.A. :

Allez dans le ruban « Paramétrer » puis cliquez sur « Tables », et allez dans la section « Les Taux de TVA »



Vous devez renseigner ici, les différents taux dont vous aurez besoin dans votre gestion au quotidien.

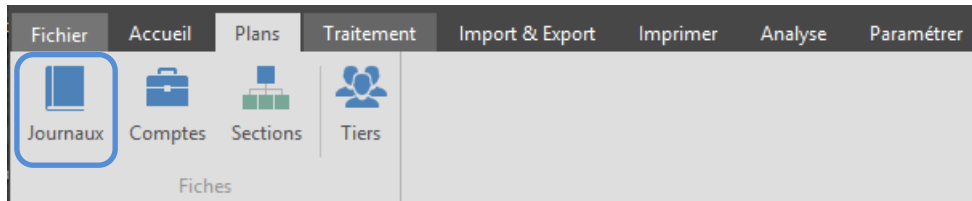
The image shows the 'Paramétrage' dialog box with the 'Taux de TVA' (VAT Rates) configuration screen. The screen has a title bar with a gear icon and the text 'Taux de TVA'. Below the title, there is a table with four columns: 'Libellé', 'Taux', 'Ordre', and 'D'. The 'D' column contains checkboxes. The 'TVA 5.5 %' row is highlighted in blue.

Libellé	Taux	Ordre	D
TVA à 19,6	19.60 %	1	<input checked="" type="checkbox"/>
TVA 5.5 %	5.50 %	2	<input checked="" type="checkbox"/>
Exonéré	0.00 %	3	<input checked="" type="checkbox"/>
TVA à 20	20.00 %	4	<input checked="" type="checkbox"/>

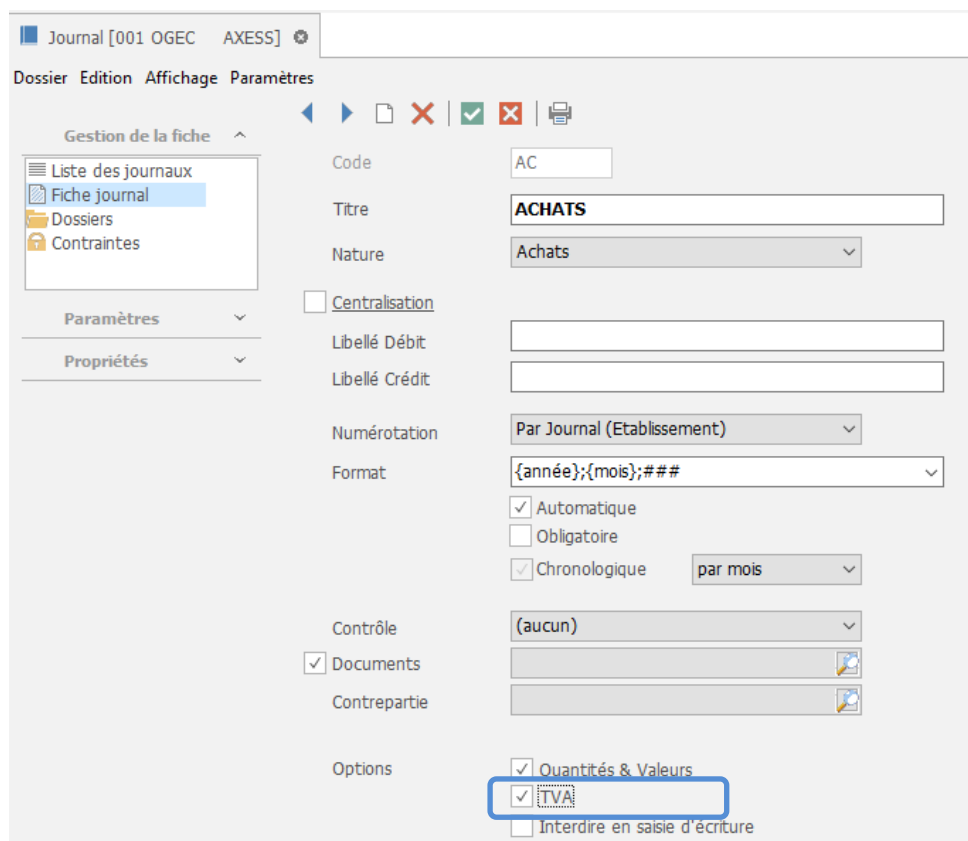
Afin d'ajouter de nouveaux taux de TVA, veuillez cliquer sur la touche INSER de votre clavier.

3 : Paramétrage des journaux :

Allez dans dans le ruban « Plans » puis « Journaux »



Vous devez cocher l'option TVA pour les journaux qui vont l'utiliser (Achats, Ventes, Opérations Diverses...)

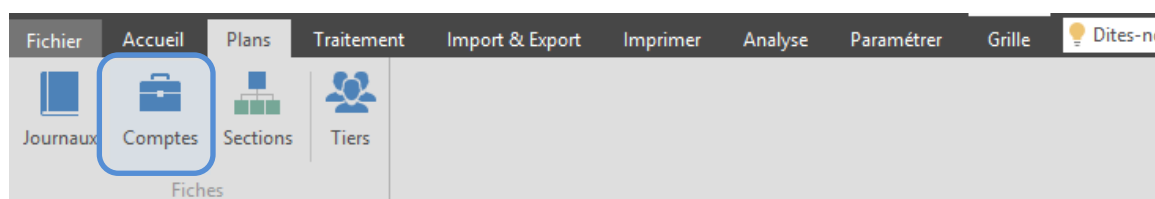



4 : Paramétrage du plan comptable :

- **Paramétrage des comptes de T.V.A. (compte 445...)**

Comptes		
4455	TVA à décaisser	Correspond à la différence entre la TVA encaissée (sur les ventes) moins la TVA déductible (sur les achats).
44566	TVA sur les achats	Correspond à la TVA déductible payée aux fournisseurs
4457	TVA sur les ventes	Correspond à la TVA encaissée auprès des clients
4458	TVA à régulariser	Correspond à la TVA sur factures non parvenues
44567	Crédit de TVA	La TVA déductible est supérieure à la TVA collectée.

Allez dans le ruban « **Plans** » puis sélectionnez « **Plans comptables** ».



Pour créer un nouveau compte, il faut cliquer sur .

- Le numéro de compte
- Le libellé du compte
- Le type de compte doit être TVA
- Le mode doit être renseigné et doit correspondre au compte que vous paramétrez
- La zone TVA doit être cochée et le taux doit être indiqué dans le menu déroulant

Mode TVA	Signification
Sur Encaissements	A paramétrer sur le compte 4457
Sur Débits	A paramétrer sur le compte 4457
Récupérable	A paramétrer sur le compte 4456 (correspond à la TVA déductible)
A décaisser	A Paramétrer sur le compte 4455
Report de crédit	Uniquement sur le compte de « Report de Crédit »



Lorsque votre établissement est soumis à la TVA, soit elle relève de la TVA sur les encaissements, soit elle relève de la TVA sur les débits.

- TVA sur les Encaissements/décaissements : lors des encaissements et des décaissements,
- TVA sur les Débits/Crédits : lors de l'émission ou la réception des factures.

Nous vous prions de bien vouloir vous rapprocher de votre expert-comptable pour en connaître les modalités.

Créer autant de comptes de TVA que de taux utilisés. Nous vous conseillons de ce fait, de mettre dans votre libellé la notion de taux.

- **Paramétrage des comptes de charges et de produits (classe 6 et 7)**

Vous devez cocher sur chaque compte la case TVA. Il est également possible de renseigner un taux de TVA sur le compte via le menu déroulant.

Toutefois, en cas d'utilisation de deux taux sur un compte comptable (6 ou 7), il n'est pas nécessaire de paramétrer le taux. Vous ferez appel à lui au moment de la saisie comptable.

The screenshot shows the 'Gestion de la fiche' window in AXESS. The account number is 607 and the title is 'LIVRES FOURNITURES POUR CESSION AUX FAMI'. The 'TVA' checkbox is checked and highlighted with a blue box. Other options like 'Budget' and 'Date Fermeture' are also visible.

5 : Le principe de TVA sur les Achats :

	BIENS	SERVICES	
Régime	TVA SUR LES LIVRAISONS	TVA SUR LES ENCAISSEMENTS	TVA ACQUITEE SUR LES DEBITS
Fait générateur	Facture 445660	Facture 445800	Facture 445660
Exigibilité	Facture	Paiement Facture	Facture
Régularisation	Non	445660 → Débit 445800 → Crédit	Non

↔ **Au niveau des tables « TVA », 4 taux de TVA seraient à créer :**

- Tva 20 % pour la partie des Biens
- Tva 20% pour les achats sur Encaissements
- Tva 20% pour les achats sur débits
- Tva 20% (transition)





Il en va de même si vous utilisez d'autres taux de TVA

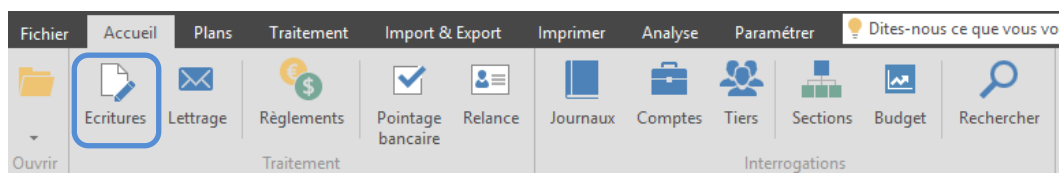
➡➡ **Au niveau du plan comptable, vous devez créer 4 types de comptes de TVA sur les achats :**

- **4456601** = TVA sur les biens (mode de TVA = déductible)
- **4456602** = TVA sur les services sur Encaissements (mode de TVA = déductible)
- **4456603** = TVA sur les services sur Débits (mode de TVA = déductible)
- **4458000** = TVA à régulariser qui sera à régulariser à chaque paiement (mode de TVA = déductible)

Chaque compte de TVA sur achat doit avoir son propre libellé de taux.

➡➡ **La saisie des écritures :**

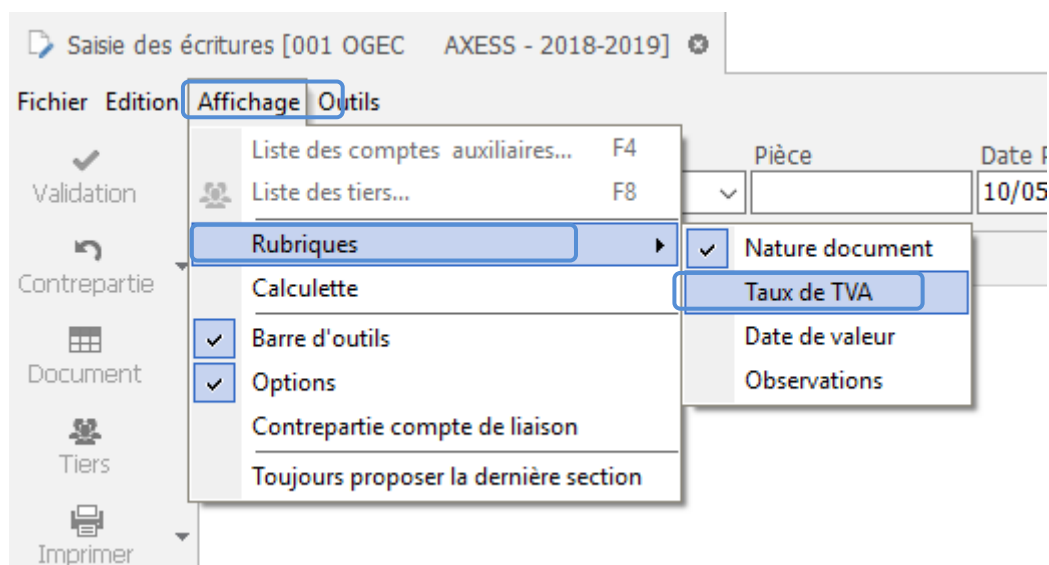
Allez sur le ruban « Accueil » puis cliquez sur « Ecritures »



Tout d'abord, nous vous conseillons de rajouter une nouvelle colonne à votre masque de saisie : le taux de TVA.

En effet, cette colonne est importante lorsque sur un compte de charges ou de produits, vous n'avez pas renseigné le taux de TVA.


Dans le menu Affichage → Rubriques → Taux de TVA :



Une nouvelle colonne s'incrémente dans le module de saisie.

Le principe de saisie reste le même. (Cf. fiche technique sur les principes de la saisie des écritures).

Etape 1 : Renseignez votre compte de charges. Dans le cas où la colonne TVA n'est pas renseignée, vous devez indiquer le taux que vous allez utiliser. Nous vous rappelons qu'en fonction du libellé TVA renseigné, vous déclencherez le compte de TVA qui y sera affecté.

Etape 2 : Cliquez sur la touche F9 ou sur le bouton . La contrepartie TVA est alors immédiatement renseignée (en fonction du taux) et le montant de TVA est calculé.

Etape 3 : mettre la contrepartie et validez.

a. Saisie d'un achat de Biens

6xxxx	Achat de Biens	1200	
4456601	Tva sur achat de Biens	240	
401 + Auxiliaire	Fournisseurs X		1440

La saisie doit s'effectuer sur le compte TVA déductible. L'exigibilité de la TVA est due à l'enregistrement même de la Facture.

b. Saisie d'un achat de Services avec une TVA sur les Débits

6xxxx	Achat de Services	1200	
4456603	Tva sur achat de Services avec les Débits	240	
401 + Auxiliaire	Fournisseurs X		1440

La saisie doit s'effectuer sur le compte TVA déductible. L'exigibilité de la TVA est due à l'enregistrement même de la Facture.

c. Saisie d'un achat de Services avec une TVA sur les Encaissements

La saisie doit s'effectuer sur le compte TVA d'attente. L'exigibilité de la TVA est due à l'enregistrement même du règlement de la facture correspondante

Enregistrement de la Facture

6xxxx	Achat de Services	1200	
4458000	Tva à régulariser	240	
401 + Auxiliaire	Fournisseurs X		1440

Enregistrement du règlement

401 + Auxiliaire	Fournisseurs X	1440	
512	Banque		1440

Régularisation de la TVA

4456602	Tva sur achat de Services avec les Débits	240	
4458001	TVA à régulariser sur achats		240

Il est impératif de solder votre compte 4458000 à chaque règlement de facture.

6 : Le principe de TVA sur les ventes :

Le principe de paramétrage est identique que précédemment, mais ici vous devez le faire sur les comptes de TVA (4457xxx) pour vos comptes de produits.

	BIENS	SERVICES	
Régime	TVA SUR LES LIVRAISONS Sur les débits	TVA SUR LES ENCAISSEMENTS	TVA ACQUITEE SUR LES DEBITS
Fait générateur	Livraison du Bien	Exécution du service	Facture 445660
Exigibilité	Facture comptabilisée. (Compte 411 débité)	Comptabilisée à l'encaissement du service (passage par un compte de TVA à régulariser)	Facture comptabilisée. (compte 411 débité)
Régularisation	Non	Oui régularisation du compte de TVA à régulariser	Non

❖❖ Au niveau des tables « TVA », 3 taux de TVA seraient à créer :

- Tva 19.6% vente des Biens
- Tva 19.6% vente services sur Encaissements
- Tva 19.6% vente services sur débits

❖❖ Vous utiliserez également le taux de TVA à 19.6% (transition).



Il en va de même si vous utilisez d'autres taux de TVA

❖❖ Au niveau du plan comptable, vous devez créer 4 types de comptes de TVA sur les achats :

- **445701** = TVA sur vente de biens (mode de TVA = sur débits)
- **445702** = TVA sur vente de services sur Encaissements (mode de TVA = sur encaissement)
- **445703** = TVA sur vente de services sur Débits (mode de TVA = sur débits)
- **4458002** = TVA à régulariser qui sera à régulariser à chaque paiement (mode de TVA = sur encaissement)

Chaque compte de TVA sur vente doit avoir son propre libellé de taux.

a. Saisie de la vente de Biens

411 + auxiliaire	Client X	1440	
445701	Tva sur vente de Bien		240
7xxx	Vente de Biens		1200

La saisie doit s'effectuer sur le compte TVA sur Débits. L'exigibilité de la TVA est due à l'enregistrement de la Facture.

b. Saisie d'une vente de Services avec une TVA sur les Débits

411 + auxiliaire	Client X	1440	
445703	Tva sur vente de Services		240
7xxx	Vente de Biens		1200

La saisie doit s'effectuer sur le compte TVA sur Débits. L'exigibilité de la TVA est due à l'enregistrement même de la Facture.

c. Saisie d'une vente de Services avec une TVA sur les Encaissements

La saisie doit s'effectuer sur le compte TVA d'attente. L'exigibilité de la TVA est due à l'enregistrement même du règlement de la facture correspondante.

Enregistrement de la Facture

411 + auxiliaire	Client X	1440	
4458002	TVA à régulariser sur Vente		240
7xxx	Vente de Biens		1200

Enregistrement du règlement

512	Banque	1440	
411 + Auxiliaire	Client X		1440

Régularisation de la TVA

4458002	TVA à régulariser sur Vente	240	
445702	Tva sur vente de Services		240

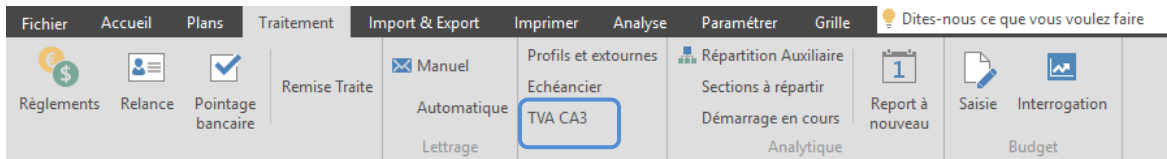
Il est impératif de solder votre compte 4458002 à chaque réception de règlement d'une facture.



7 : La déclaration de T.V.A. (CA3) :

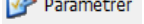
Avec Magister Compta², vous pouvez préparer votre déclaration T.V.A. au format CA3.

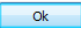
Allez dans le ruban « Traitement » et sélectionnez le bouton « TVA CA3 » .



La fenêtre de déclaration s'ouvre.

The screenshot shows the 'TVA CA3 [001 OGEC AXESS - 2018-2019]' window. It features a toolbar with 'Ouvrir', 'Paramétrer', 'Calculer', 'TVA', 'Ecriture', and 'Imprimer'. The 'Période' is set to 'Mai' from '01/05/2019' to '31/05/2019'. The main area is a table with columns for 'Libellé', 'Base hors taxe', and 'Taxe due'. The table is divided into sections: 'A MONTANT DES OPERATIONS REALISEES', 'OPERATIONS IMPOSABLES (H.T.)', 'OPERATIONS NON IMPOSABLES', and 'B DECOMPTÉ DE LA TVA A PAYER'. The 'TVA BRUTE' section is expanded, showing 'Opérations réalisées en France métropolitaine' and 'Opérations réalisées dans les DOM'.

Étape 1 : Cliquez sur  Paramétrer. Une fenêtre s'ouvre. Renseignez pour les différentes lignes, les comptes que vous utilisez.

Puis cliquez sur  Ok pour valider votre paramétrage.

The screenshot shows the 'TVA CA3 [Paramétrage]' window. It has a 'Comptes' section with a table for selecting accounts for each line item. The table has columns for 'Libellé' and 'Comptes'. The 'TVA BRUTE' section is expanded, showing 'Opérations réalisées en France métropolitaine' and 'Opérations réalisées dans les DOM'. The 'Comptes' column contains values like '701009' and '41130300'. The 'Ok' and 'Annuler' buttons are at the bottom right.

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite 0010

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES			
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES	
01	Ventes, prestations de services	04	Exportations hors CE..... 0032
02	Autres opérations imposables.....	05	Autres opérations non imposables..... 0033
03	Acquisitions (dont ventes de montage).....	06	Livraisons intracommunautaires..... 0034
3B	Régularisations (important : cf. notice).....	07	Achats en franchise..... 0037
		7B	Régularisations..... 0039

Montant total Hors Taxe des Ventes

B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER			
TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France métropolitaine			
08	Taux normal 19,6 %	0206	
09	Taux réduit 5,5 %	0105	
9 B			
Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 %	0201	
11	Taux réduit 2,1 %	0100	
12			
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)			
13	Ancien taux		
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte en annexe 3310 A).....		
15	TVA antérieurement déduite à reverser		0600
<p>La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A.</p>		16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15).....
		17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires..... 0035
		18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco..... 0038

Montant HT des ventes en fonction des taux (19.6% ou 5.5%)

Solde des comptes de TVA 44571 "Tva Collectée" arrondi à l'euro le plus proche

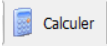
TVA DÉDUCTIBLE			
19	Biens constituant des immobilisations		0703
20	Autres biens et services		0702
21	Autre TVA à déduire.....		0059
	(dont régularisation sur de la TVA collectée (cf. notice).....)		
22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration.....		8001
24	Total TVA déductible (lignes 19 à 22)		

Soldes des comptes de 44562 et 44566 arrondis à l'euro le plus proche


Crédit de TVA (44567) qui sera reporté sur le mois suivant

CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25	Crédit de TVA (ligne 24 – ligne 16)..... 8005	28	
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint..... 8002	29	Dettes sur l'état à payer au début du mois suivant..... 9979
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26)..... 8003 <i>(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)</i>	30	Sommes à imputer, exprimées en euros, y compris acompte congés..... 9989
		31	Sommes à ajouter, exprimées en euros, y compris acompte congés..... 9999
<p>Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.</p>		32	Total à payer (lignes 28 + 29 – 30 + 31)..... <i>(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)</i>

Dettes sur l'état à payer au début du mois suivant

Étape 2 : Après avoir paramétrer votre état CA3, cliquez sur le bouton . Cette fonction a pour but de calculer les valeurs qui vont s'incrémenter dans votre déclaration. Ce calcul repose sur le paramétrage mais également sur la période que vous allez choisir.

Période **Novembre** du **01/09/2009** au **31/08/2010**

Étape 3 : La dernière étape de votre travail sur la T.V.A. consiste en la génération des écritures comptables. Veuillez cliquer sur le bouton .



En cas d'erreur de paramétrage du journal, veuillez cliquer sur l'icône  pour le modifier.

TVA CA3 [001 OGEAC AXESS - 2018-2019]


Dossier Edition Affichage

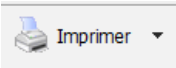
Ouvrir Paramétrer Calculer TVA Ecriture Imprimer

Période **Mai** du **01/05/2019** au **31/05/2019**

Ecritures

	Dossier	Date	Journ:	Compte	Auxiliaire	Libellé	Débit	Crédit	Erreur
*	001	31/05/2019	OD	4456000		TVA CA3 mai 2019			20,00
	001	31/05/2019	OD	4455000		TVA CA3 mai 2019	20,00		
	001	31/05/2019	OD	445800		TVA CA3 mai 2019	20,00		
	001	31/05/2019	OD	4455000		TVA CA3 mai 2019		20,00	

Il ne vous reste plus qu'à cliquer  sur pour valider votre lot d'écritures.

Étape 4 : Imprimer votre déclaration CA3 en cliquant sur . Votre déclaration s'édite dans un format simple. Vous avez la possibilité d'éditer :

- Le Cerfa 3310 – CA3
- Le détail des comptes de T.V.A.